



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 13 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le treize décembre, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures trente minutes en mairie sous la présidence de Madame Stéphanie CHORIN-SAVILL, Maire.

Date de convocation : le 7 décembre 2024

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 9

Nombre de membres votants : 9

Etaient Présents : Messieurs François BRIANDET, Philippe MICHEL, Jean-Claude BERNAY, Alain KUTOS, Daniel TREUVELOT, Mesdames Stéphanie CHORIN-SAVILL, Albana WANNER, Marta BEILIN, Frédérique STEAD.

Etaient Absents excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur Alain KUTOS

CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE RELATIVE AU CENTRE DE PRODUCTION VEGETAL

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal que la commune de Boisemont puisse profiter du savoir-faire et des compétences du centre de production végétale pour les commandes annuelles de plantes et de fleurs, en fonction des besoins de la collectivité. Elle expose les caractéristiques du centre de production et notamment le fait qu'il soit inscrit dans une vraie démarche environnementale.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de convention annexé à la présente délibération ;

Considérant que cette convention sera conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à 8 voix pour, 1 abstention,
Décide,

D'AUTORISER Madame le Maire à signer la convention avec la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) relative au centre de production végétal, à fournir les éléments techniques nécessaires à sa mise en place et à régler les coûts de fonctionnement.

Secrétaire de Séance
Alain KUTOS

Pour extrait conforme
Maire de Boisemont
Stéphanie CHORIN-SAVILL

